

ABDELATIF BABA-AHMED DIAGNOSTIQUE LES FAIBLESSES DU SYSTÈME ÉDUCATIF

La qualité des enseignants et des directeurs d'établissements remise en cause

Dans son intervention, hier, sur les ondes de la Chaîne III de la Radio algérienne, le ministre de l'Éducation nationale, Abdelatif Baba-Ahmed, a mis le doigt là où le bât blesse. Et même s'il a usé d'euphémismes, la ressource humaine du secteur en reste secouée.

Lyas Hallas - Alger (Le Soir) - Ce fut un «bilan d'étape», selon les termes du ministre Baba Ahmed, parce qu'un bilan définitif de la réforme ne peut se faire avant trois ans, la première promotion issue de la réforme étant en première année secondaire.

La réforme du système éducatif a été engagée en 2003, a-t-il rappelé. «Le taux de scolarisation avait atteint 97% en ce début de siècle, ce qui est assez important, et l'Etat s'est fixé pour objectif de réussir le pari de la qualité», a-t-il dit. Or, «nous accusons un retard pour réaliser les objectifs tracés par la réforme».

Selon M. Baba Ahmed, «le secteur pêche par manque de management dans le suivi des opérations mises en œuvre dans le cadre de la réforme du système éducatif». «On ne sait pas faire», a-t-il constaté. Et d'ajouter : «Nous sommes engloutis par une administration rigide qui n'arrive ni à mettre les moyens pédagogiques à la disposition des élèves ni à

organiser la formation des enseignants de manière concrète.» Il a donné comme exemple, l'informatisation des établissements scolaires : «Le matériel tarde à être livré et les conditions de formation des formateurs devant assurer l'enseignement des technologies de l'information et de la communication ne sont pas réunies.»

Le mal, a-t-il estimé, serait dans les critères de recrutement des directeurs des établissements scolaires : «La nomination se fait au niveau des directions de l'éducation des wilayas et, en principe, suivant des critères de performance. Nous n'avons pas assez d'éléments sur cette question. Il faudrait faire un audit à travers les 50 circonscriptions que compte le système éducatif national.» Et d'insister : «On ira vers l'audit parce que les directeurs gèrent des crédits délégués dans le cadre du budget, crédits alloués pour faire fonctionner au mieux les établissements scolaires.» Est-ce une question de moyens, seu-

lement ? «Le savoir-faire doit passer avant l'argent», a-t-il répliqué. Tout comme les directeurs d'établissements, les enseignants ont été également sermonnés : «Si on doit améliorer la qualité de l'enseignement, on doit axer notre effort sur la formation des formateurs. Cela permet aux enseignants de se mettre à niveau et aussi de maîtriser les nouvelles méthodes pédagogiques.»

Plan d'action

Des actions à court terme sont néanmoins inscrites sur l'agenda du ministre en vue de rattraper ce retard. D'abord, pour remédier au problème de surcharge des classes : «Nous nous sommes entendus avec les walis pour achever les chantiers des établissements en cours de réalisation afin d'aborder la prochaine rentrée scolaire dans de meilleures conditions.» Et ensuite, pour apporter les correctifs nécessaires aux programmes scolaires que les parents d'élèves et certains enseignants contestent : «Nous allons installer dans le courant de cette année, deux organes externes qui n'ont pas été mis en place, à savoir le Conseil national des programmes et l'Observatoire national de l'éducation et de la



Photo : Samir Sid

Pour Baba Ahmed, le secteur pêche par manque de management.

formation. Ces organes, qui ne sont pas sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, auront pour mission de corriger les programmes.»

L. H.

À L'APPEL DU SNAPAP

Les corps communs de la santé en grève de 3 jours

Toujours pas de satisfaction des revendications des corps communs du secteur de la santé. La Fédération nationale de la santé publique affiliée au Snapap appelle à une grève de trois jours à compter du 10 décembre prochain.

Après les deux rassemblements tenus devant le ministère de la Santé et en dépit de deux rencontres avec le représentant du ministère de la Santé, la Fédération nationale de la santé publique revient à la charge en appelant à une grève des corps communs les 10, 11 et 12 décembre prochain.

Dans un communiqué rendu public hier, la fédération rappelle que les nombreuses actions de protestation entreprises par le syndicat n'ont pas permis l'ouverture d'un véritable dialogue. La dernière en date remonte à dimanche dernier. A l'issue d'un rassemblement devant le siège du ministère de la Santé, des membres de la fédération avaient eu une rencontre avec le secrétaire général du département de Ziari.

Une rencontre non concluante puisque le syndicat dit n'y avoir décelé aucune volonté de régler les problèmes posés par les corps communs du secteur.

La fédération, sous la houlette du Snapap, exige la révision du statut particulier régissant les corps communs, les ouvriers, les chauffeurs et les gardiens. Elle revendique également l'intégration des contractuels, des personnes engagées dans le cadre du préemploi ou du filet social, la révision à la hausse de la prime de contagion et la généralisation de son octroi à l'ensemble du personnel de la santé, l'augmentation des primes à 100% avec effet rétroactif depuis 2008, la promulgation du statut particulier des infirmiers et leur classification, la révision du statut des assistants d'anesthésistes et enfin l'ouverture du dialogue avec le ministère de la Santé.

Naval Imès

INFORMATION STATISTIQUE

Bachir Messaïtfa recommande une coordination entre les secteurs

Bachir Messaïtfa, Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la Prospective et des statistiques a assuré hier, qu'actuellement l'information statistique reste sectorielle en l'absence d'une banque de données nationale.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) - Intervenant hier, lors d'une conférence animée à l'université Alger 3, Bachir Messaïtfa, a expliqué que pour obtenir une information statistique, il était nécessaire de faire appel à chaque secteur du fait que l'information est sectorielle. Il précisera néanmoins que cette difficulté est surmontable grâce à un regroupement d'informations et à une coordination entre les différents secteurs. Il évoquera ainsi une banque des statistiques nationale dans le cadre du regroupement des informa-

tions. Ceci d'autant que certains secteurs produisent une information statistique faible, a précisé le responsable. Le ministre fera aussi allusion à l'absence d'une identification commune entre les organismes et les secteurs concernés. «C'est un défi que nous pouvons toutefois surmonter grâce au dialogue entre les secteurs» a déclaré le ministre. Il expliquera en outre que sur le plan organisationnel une formation continue est nécessaire en vue de renforcer les capacités des diplômés dans la spécialité et de dépasser les données uniquement théoriques.

Bachir Messaïtfa ne manquera pas aussi de relever le fait qu'au niveau local, l'information statistique est quasi inexistante. Il expliquera de ce fait que chaque APC devra avoir un plan statistique selon les réalités locales. Les recommandations du ministre incluront aussi la réalisation d'un dictionnaire national des statistiques

qui fera office de référence statistique unique au vu du vide relevé actuellement. «Nous avons un plan de travail et des objectifs pour réaliser un système statistique fort avec des diagnostics forts», a souligné le ministre, notant aussi qu'il s'agit de renforcer les capacités en moyens humains et matériels de l'Office national des statistiques et du Conseil national des statistiques. Pour le responsable, il est aussi nécessaire d'aller vers des statistiques modernes pour répondre aux besoins de développement, notamment celui du secteur économique qui a besoin de statistiques fiables.

Les besoins, selon le responsable, sont également ceux du reste du monde en raison des demandes d'informations pointues demandées notamment par les éventuels investisseurs venus en Algérie.

F.-Z. B.

MOHAMED YOUSFI AUX 7^{ES} JOURNÉES MÉDICO-CHIRURGICALES DU SNPSSP

La santé est sinistrée

«C'est paradoxal, mais c'est au moment où le pays dispose d'énormes moyens financiers et de ressources humaines conséquentes qu'il enregistre un net recul en matière de santé. Il est inadmissible que des hôpitaux manquent de médicaments alors que l'Algérie importe l'équivalent de 2 milliards de dollars. Il n'y a aucune politique nationale de santé. Le secteur est en totale désorganisation.»

Cet énième diagnostic est du docteur Mohamed Yousfi, président du Syndicat national des praticiens de la santé publique SNPSSP. Il a fait cette déclaration en marge des 7^{es} journées médico-chirurgicales organisées les 26 et 27 de ce mois par le syndicat qu'il préside à l'ISFF de Rouiba (est de la wilaya d'Alger). Une cinquantaine de conférences spécialisées sont prévues. Pour le docteur Yousfi, le SNPSSP est obligé d'inclure dans son programme, particulièrement la défense des droits de ses adhérents, une activité qui est normalement du ressort des pouvoirs publics. «Parce qu'il y a une absence totale des pouvoirs publics en matière de formation continue et de recyclage pour l'acquisition de nouvelles technologies.»

Le thème central de ces journées organisées à l'intention des praticiens du secteur public des structures sanitaires du centre du pays est en



Yousfi dénonce le marasme dans lequel vit la santé.

rapport avec les urgences médico-chirurgicales. «Parce que les urgences sont la vitrine des services de la santé», estime le docteur Yousfi. Revenant sur le marasme que vit le secteur de la santé, le président du syndicat des praticiens ne cache son indignation au constat du bilan hérité du prédécesseur du professeur Ziari, le ministre de la Santé de la Population et de la Réforme hospitalière, Ould Abbès, qui a fait reculer la santé en Algérie de plusieurs années. «Il l'a laissée sinistrée», dira-t-il. Pour le conférencier, l'ancien ministre a, de par sa gestion hasardeuse,

désorganisé ce secteur névralgique du pays. Poursuivant son constat, il assènera amèrement. «Il (Ould Abbès, ndlr) a jeté le trouble au sein de la corporation, faisant fuir des compétences avérées. Actuellement, seuls 400 praticiens, représentant 5% de l'effectif, ont une expérience de plus de 20 ans.»

En guise de preuve de ce qu'il dit sur ce bilan désastreux de l'ancien ministre, le docteur Yousfi énumère certaines décisions jugées anarchiques prises par Ould Abbès et que le professeur Ziari a abrogées comme notamment la nouvelle carte sanitaire ou les ponctions sur salaires dont certaines équivalent à toute une mensualité. Selon le docteur Yousfi, le professeur Ziari est à l'écoute des inquiétudes de la corporation hospitalière. «Avec lui, il y a au moins la reprise du dialogue», dira-t-il. Cependant, le patron du SNPSSP n'a pas raté l'occasion pour interpeller le ministre et lui rappeler, avec instance, les principales revendications des praticiens spécialisés du secteur public à savoir la révision du statut particulier, le régime indemnitaire et l'instauration de l'équité en matière d'imposition entre les praticiens et les hospitalo-universitaires. Il espère, par ailleurs, que la commission composée de plusieurs parties et qui planche sur le service civil sortira bientôt avec des propositions.

Abachi L.